



Nombre de conseillers  
en exercice : 39

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 27  
Nombre de représentés : 08  
Nombre de votants : 35

**OBJET**

**Affaire n°2016-129**  
  
**DOTATION POLITIQUE  
DE LA VILLE**  
  
**PROGRAMMATION 2016  
&  
PLAN DE FINANCEMENT**

**NOTA** / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 29 août 2016 et affichée le 29 août 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 13 SEPT 2016

LE MAIRE

  
Olivier HOARAU



SÉANCE DU MARDI 6 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi 6 septembre, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Anne-Laure Boyer.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacpatia 1<sup>ère</sup> adjointe, Mme Dalila Mahé 2<sup>ème</sup> adjointe, M. Bernard Robert 3<sup>ème</sup> adjoint, Mme Annie Mourgaye 5<sup>ème</sup> adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6<sup>ème</sup> adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7<sup>ème</sup> adjointe, Mme Annick Le Toullec 8<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9<sup>ème</sup> adjoint, M. Armand Mouniata 10<sup>ème</sup> adjoint, M. Sergio Erapa 11<sup>ème</sup> adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

**Absents représentés** : Mme Jasmine Béton 4<sup>ème</sup> adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6<sup>ème</sup> adjoint), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), M. Jean-Hubert M'Simbona (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Karine Mounien (par Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine Gossard (par Mme Paulette Lacpatia 1<sup>ère</sup> adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi-Fatima Anli), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer).

**Arrivé (s) en cours de séance** : M. Patrick Jardinot à 17h12, Mme Valérie Auber à 17h12, Mme Bibi-Fatima Anli à 17h18.

**Départ (s) en cours de séance** : M. Bernard Robert 3<sup>ème</sup> adjoint à 18h34.

**Absent (s)**: M. Wilfrid Cerveaux, M. Hary Auber (absent excusé), Mme Firose Gador, M. Patrice Payet.

.....  
.....

**DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE  
PROGRAMMATION 2016 & PLAN DE FINANCEMENT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014,

**Vu** le Contrat de Ville du Port pour la période 2015 - 2020,

**Vu** l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux – Environnement », « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » et « Politique éducative scolaire et associative » du mercredi 24 août 2016,

**Vu** le rapport présenté en séance le 6 septembre 2016 relatif à la Dotation Politique de la Ville, programmation 2016 et plan de financement,

**Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),**

**DÉCIDE**

**Article 1 :** de valider la programmation 2016 de la Dotation Politique de la Ville comme mentionné dans le rapport,

**Article 2 :** d'approuver son plan de financement comme suit :

Intitulé du projet	Coût prévisionnel en € TTC	Dotation Politique de la Ville	Région	Commune
<b>EN INVESTISSEMENT</b>				
Aménagement et réhabilitation du square PÈRE QUATRE FAGES pour l'aménagement d'une aire de Cross Fit	265 183,02	169 926,65	32 000,00	63 256,37
Réhabilitation et aménagement de la maison du projet de renouvellement urbain	57 841,35	42 648,00	0	15 193,35
Améliorer les conditions d'accueil des élèves des écoles élémentaires LE TOULLEC & VENDOMELE-étanchéité, brise soleil...	392 173,25	289 160,00	0	103 013,25
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>715 197,62</b>	<b>501 734,65</b>	<b>32 000,00</b>	<b>181 462,97</b>

<b>EN FONCTIONNEMENT</b>				
Etude systémique de l'état de la délinquance portoïse : « connaître pour mieux agir »	20 000,00	14 746,54	0	5 253,46
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 000,00</b>	<b>14 746,54</b>	<b>0</b>	<b>5 253,46</b>
<b>Total</b>	<b>735 197,62</b>	<b>516 481,19</b>	<b>32 000,00</b>	<b>186 716,43</b>

**Article 3 :** d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à solliciter le financement au titre de la Dotation Politique de la Ville,

**Article 4 :** d'autoriser le Maire à solliciter les financements complémentaires,

**Article 5 :** d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité à signer tout acte relatif à ce dossier.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



**OLIVIER HOARAU**



## DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE

### Programmation 2016 – Plan de financement

Le présent rapport a pour objet de valider la programmation 2016 de la dotation politique de la Ville et son plan prévisionnel de financement.

La Ville du Port s'est engagée dans le dispositif Contrat de Ville pour la période 2015 – 2020 ce qui lui permet de mobiliser de manière prioritaire des crédits de droits commun et de bénéficier d'une dotation exceptionnelle de l'Etat en investissement et en fonctionnement appelée Dotation Politique de la Ville.

Pour obtenir ce financement supplémentaire aux crédits mobilisés pour l'année en cours, la Ville doit soumettre des projets à financer sur les Quartiers Prioritaires de la Ville dans le cadre de l'appel à projet prévu par la loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014.

Les actions éligibles à ce financement doivent répondre aux axes et aux objectifs du contrat de ville qui sont d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et enfin d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Au titre de la programmation 2016, il est proposé de solliciter cette Dotation Politique de la Ville :

#### 1/ Pour des travaux

- D'aménagement et de réhabilitation du square PÈRE QUATRE FAGES afin d'y aménager une aire de Cross Fit.
- D'aménagement et de réhabilitation de la maison du projet de renouvellement urbain des quartiers Ariste BOLON et SIDR HAUTE,
- D'améliorer les conditions d'accueil des élèves des écoles élémentaires Léonide LE TOULLEC et Charles VENDOMELE (étanchéité, brise soleil...)

#### 2/ Pour une étude systémique de l'état de la délinquance portoise : « connaître pour mieux agir »

Les coûts prévisionnels de ces opérations et leur plan de financement sont les suivants :

Intitulé du projet	Coût prévisionnel en € TTC	Dotation Politique de la Ville	Région	Commune
<b>EN INVESTISSEMENT</b>				
Aménagement et réhabilitation du square PÈRE QUATRE FAGES pour l'aménagement d'une aire de Cross Fit	265 183,02	169 926,65	32 000,00	63 256,37
Réhabilitation et aménagement de la maison du projet de renouvellement urbain	57 841,35	42 648,00	0	15 193,35
Améliorer les conditions d'accueil des élèves des écoles élémentaires LE TOULLEC & VENDOMELE- étanchéité, brise soleil...	392 173,25	289 160,00	0	103 013,25
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>715 197,62</b>	<b>501 734,65</b>	<b>32 000,00</b>	<b>181 462,97</b>
<b>EN FONCTIONNEMENT</b>				
Etude systémique de l'état de la délinquance portoise : « connaître pour mieux agir »	20 000,00	14 746,54	0	5 253,46
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 000,00</b>	<b>14 746,54</b>	<b>0</b>	<b>5 253,46</b>
<b>Total</b>	<b>735 197,62</b>	<b>516 481,19</b>	<b>32 000,00</b>	<b>186 716,43</b>

Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal :

- de valider la programmation 2016 de la Dotation Politique de la Ville,
- d'approuver son plan de financement,
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à solliciter le financement au titre de la Dotation Politique de la Ville,
- d'autoriser le Maire à solliciter les financements complémentaires,
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité à signer tout acte relatif à ce dossier.

---

**Affaire suivie par la Direction de la Cohésion Economique et Sociale**



# AMELIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ELEVES DES ECOLES ELEMENTAIRES LEONIDE LE TOULLEC & CHARLES VENDOMELE

## TRAVAUX D'ETANCHEITE ET BRISE SOLEIL

### Opportunité :

La réussite éducative de la jeunesse et notamment celle des enfants est une priorité municipale. C'est ainsi que la Ville du Port s'est fortement inscrite dans la réforme des rythmes scolaires<sup>7</sup> en aménageant avec la participation des parents les temps d'activités périscolaires. Les TAP conduisent à une utilisation accentuée des équipements.

Un état des lieux des écoles a mis en évidence la nécessité de réhabiliter ces espaces dédiés à l'éducation des enfants scolarisés. Deux écoles ont été retenues pour 2016 dans la continuité du programme de rénovation engagé l'an passé : les écoles élémentaires Léonide LE TOULLEC & Charles VENDOMELE.

L'opportunité a été saisie, en partenariat avec les équipes pédagogiques, d'améliorer les conditions de travail au sein de ces écoles par une rénovation des brises soleil et la réfection de l'étanchéité, conditions indispensables pour une plus grande sécurité, un meilleur confort thermique et une meilleure qualité d'accueil à la fois du personnel éducatif et des élèves.

### Objectifs :

- ◇ Requalifier ces espaces éducatifs
- ◇ Offrir un cadre favorisant la réussite éducative

**Public :** Enfants scolarisés

### Ecoles :

Les 2 écoles sont situées en quartier prioritaire de la politique de la ville.

- ◇ L'Ecole Elémentaire Charles VENDOMELE située au 2 rue de Grenoble, est composée de 9 classes pour un effectif de 213 élèves.
- ◇ L'Ecole Elémentaire Léonide LE TOULLEC, située au 76 rue de la Martinique, est composée de 13 classes pour un effectif de 269 élèves.

Les écoles L. LE TOULLEC et C. VENDOMELE localisées dans le secteur de la SIDR sont rattachées au Collège Titan, classé, depuis la rentrée 2015 en réseau d'éducation prioritaire renforcée.

### Travaux :

ECOLE CHARLES VENDOMELE & LEONIDE LE TOULLEC:

- ◇ Dépose étanchéité existante et réparation des brises soleil
- ◇ Travaux d'étanchéité multicouches avec isolant



### Détail des montants(€) par lot :

Sites	ECOLE C.VENDOMELE & L. LE TOULLEC	Total
Dotation Politique de la Ville	289 160,00 €	289 160,00 €
Commune	103 013,25 €	103 013,25 €
<b>Total</b>	<b>392 173,25 €</b>	<b>392 173,25 €</b>



## AMENAGEMENT ET REHABILITATION DU SQUARE PÈRE QUATRE FAGES



### Opportunité :

Le square Quatre Fages est un lieu emblématique de la commune du Port, fréquenté pour son parc arboré et sa localisation sur un des axes principaux de la commune. A la croisée des groupes d'habitat des quartiers prioritaires (proximité des groupes d'habitation Caloupilé, Quatre Epices et Messidor), en entrée de Ville, il est proche des équipements sportifs (complexe sportif municipal, stade Manès et Gymnase Louis Payet), des écoles (école maternelle André Hoarau, groupe scolaire LeToullec, collège Titan), des équipements culturels (Village Titan) et de culte (Eglise St Pierre Apôtre), ainsi que du futur EPHAD en construction.

L'environnement agréable et ombragé et sa localisation en font un lieu propice à la pratique du Cross Fit, nouveau concept de sport plein air. Lieu de détente pour tous les habitants du quartier, le square QUATRE FAGES est un espace idéal pour favoriser à la mixité et les rencontres inter générationnelles. L'éloignement relatif des groupes d'habitation ne génère pas de gêne de voisinage. Des groupes de jeunes pratiquent déjà en pied d'immeuble sur Quatre Epices cette activité et sont demandeurs d'équipements. La proximité du Square ne leur aucune difficulté et résoudrait la problématique liée aux nuisances liées à cette pratique sportive.

L'entretien du site est déjà assuré par les services de la Ville et Le square est déjà équipé de toilettes publiques et d'un point d'eau.

### Objectifs :

1. **Favoriser une pratique sportive accessible, ludique et attrayante** pour tous publics de 15 à 75 ans et plus. La possibilité d'offrir aux habitants le premier espace de musculation avec coach virtuel (application androïde) avec accès libre et gratuit.
2. **Répondre au besoin d'animation pour les jeunes** issus des quartiers prioritaires à proximité immédiate du square. Une dynamique peut se mettre en place autour de la pratique sportive de Street Workout plus qualitative, valorisante et encadrée avec l'appui des associations locales. Les publics 15-25 ans pratiquent déjà en pied d'immeuble et sont particulièrement intéressés par la mise en place de ce type d'équipement.
3. **Favoriser les liens intergénérationnels et les liaisons inter quartiers.** Idéalement situé entre les équipements recevant du public (écoles, EPHAD) et les groupes d'habitat collectifs des bailleurs sociaux, l'emplacement du square et sa fréquentation par tous types de publics permet de favoriser les rencontres et les échanges.

**Public :** jeunes des groupes d'habitation Caloupilé, Quatre Epices et Messidor et pratique du Sport et fitness par les séniors,

*« Le Cross Fit est un lieu d'entraînement adapté à tous les âges, développé plus particulièrement pour les séniors actifs. Il permet d'effectuer un entraînement efficace et intègre également des équipements pour les pauses et l'interaction communautaire. Ce site permet également à des professionnels de la santé de disposer d'appareils comparables à ceux qu'ils utilisent habituellement dans leurs locaux, comme les appareils de suspension, tapis roulants et poids libres. »*

**Localisation :**

Le Square QUATRE FAGES est située en quartier vécu à proximité immédiate de groupes d'habitation situés en quartiers prioritaires de la politique de la ville

**Travaux :**

- Réhabilitation et embellissement du square
- Eclairage public
- Aménagement de l'aire de Cross Fit



**Localisation :**

Le Square QUATRE FAGES est située en quartier vécu à proximité immédiate de groupes d'habitation situés en quartiers prioritaires de la politique de la ville (Situation : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> couronne QPV974018)

**Détails des montants (€) par Lot :**

	Lot 1 : réhabilitation et embellissement du square	Lot2 : éclairage	Lot 3 : équipement Cross Fit	Total
Dotation Politique de la Ville	62 767,20 €	66 359,44 €	51 101,00 €	<b>180 227,64 €</b>
Autres financement Région			31 899,00 €	<b>31 899,00 €</b>
Commune	22 360,82 €	23 640,56 €	7 055,00 €	<b>53 056,38 €</b>
<b>Total</b>	<b>85 128,02 €</b>	<b>90 000,00 €</b>	<b>90 055,00 €</b>	<b>265 183,02 €</b>



## RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS ARISTE BOLON/SIDR HAUTE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE LA MAISON DU PROJET



### **Opportunité :**

Les quartiers Ariste Bolon/SIDR Haute de la ville de Le Port font partie des 200 quartiers prioritaires du prochain programme de renouvellement urbain mis en œuvre à compter de 2015.

A ce titre, ces quartiers font partie intégrante de la nouvelle géographie prioritaire des contrats de ville (première et deuxième couronnes).

La ville de Le Port a engagé une étude « diagnostic urbain et social » afin d'identifier les atouts, les handicaps de ces quartiers et poser les grandes orientations d'aménagement du site pour en améliorer le fonctionnement et à terme l'image.

Cette étude a constitué la première étape d'un futur conventionnement avec l'ANRU qui s'est traduite par la signature en juin 2016 d'un protocole de préfiguration. Cette phase préalable de dix huit mois permettra de mener l'ensemble des études techniques nécessaires à la formalisation et la finalisation du projet de renouvellement urbain proprement dit.

Ces étapes doivent faire l'objet d'une large concertation avec les habitants concernés, notamment par le biais des conseils citoyens mis en œuvre dans le cadre du nouveau contrat de ville et l'ouverture sur site d'une maison du projet, lieu d'information et d'échange entre l'équipe opérationnelle et les habitants.

Cette maison du projet sera aménagée, dans l'ancienne maison de fonction du Directeur de l'école maternelle Ariste Bolon située au cœur du périmètre opérationnel et restée vacante depuis plusieurs années. Cette nouvelle occupation nécessite des travaux de réhabilitation et de mise en sécurité qui permettent l'installation de l'équipe projet et l'accueil du public.

### **Objectifs :**

La réhabilitation de ce local permettra avant la fin de l'année 2016 :

- d'installer l'équipe opérationnelle dans ces locaux : chef de projet, accueil secrétariat, adulte relais et chargés de mission
- d'ouvrir ce local au public afin de recevoir les familles individuellement, d'y organiser des réunions d'informations, des ateliers thématiques sur le projet urbain
- d'y accueillir des permanences hebdomadaires de structures partenaires ou associative du quartier
- de mettre en place des actions pédagogiques avec les équipes enseignantes des écoles maternelle et primaire



**Public :**

Sont concernées l'ensemble des familles résidentes du périmètre d'étude constitué des quartiers Ariste Bolon, SIDR Haute, avenue Rico Carpaye, une partie de la SIDR Basse, les résidents des opérations Emile Zola de la SIDR et Rico Carpaye de la SEMADER

**Localisation :**

La maison du projet est située dans l'ancienne maison de fonction du directeur de l'école maternelle Ariste Bolon, inoccupée depuis plusieurs années. Un arrêté de désaffectation a été délivré par le rectorat.

**Echéancier de réalisation de l'opération et des dépenses :**

Le phasage du projet de réhabilitation du local « Maison de Projet » est le suivant :

- 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 : signature de la convention
- Octobre 2016 : consultation des entreprises
- Novembre : OS travaux
- Ouverture maison du projet : février 2017

**Travaux :**

Désignation	U	Qté	Prix Unitaire	Prix HT
<b>INSTALLATION DE CHANTIER</b>	Forf	1	1 500,00 €	1 500,00 €
- Nettoyage en cours et en fin de chantier				
<b><u>MENUISERIE</u></b>				
			<b>TOTAL</b>	<b>2 500,00 €</b>
<b><u>REVETEMENT SOL SOUPLE</u></b>				
			<b>TOTAL</b>	<b>4 340,00 €</b>
<b><u>PEINTURE - ETANCHEITE-MACONNERIE</u></b>				
			<b>TOTAL</b>	<b>16 990,00 €</b>
<b><u>ELECTRICITE</u></b>				
			<b>TOTAL</b>	<b>27 980,00 €</b>
			<b>Total HT</b>	<b>53 310,00 €</b>
			<b>TVA 8,5%</b>	<b>4531,35</b>
			<b>Total TTC</b>	<b>57 841,35 €</b>

**NOTE EXPLICATIVE**  
**ETUDE SYSTEMIQUE DE LA DELINQUANCE PORTOISE**  
**« CONNAITRE POUR MIEUX AGIR »**

*« La Ville du Port, de par son histoire et son positionnement géographique, constitue un territoire d'exception et de contradictions....*

*Le Port est une ville sensible, écorchée vive, susceptible, ingénieuse, attachante, dynamique ».*

*Des faits historiques et divers marquent les esprits. Mais après décantation des actualités, il reste en mémoire une ville rebelle. Cette image ne reflète pas toutes les réalités. C'est pourquoi, il est indispensable de travailler à rendre notre territoire attractif.*

*Enfin, après avoir aménagé la ville, le temps de mettre significativement l'accent sur l'épanouissement humain et la qualité de vie portoïse est arrivé. » (Extrait du discours de M. le Maire, le 11 juin 2015).*

L'amélioration de la tranquillité/sécurité publique portoïse est un enjeu majeur de la commune.

La stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) de la commune du Port 2013 - 2016 arrive à échéance à la fin de cette année. Il convient d'élaborer une nouvelle stratégie pour les 3 années à venir 2017 – 2020.

Lors du dernier comité restreint du CLSPD du 8 avril 2016, les membres du comité ont constaté une dégradation de la situation : le bilan présente une augmentation de +16% des faits constatés sur une année (2 129 faits pour 2015). Ces faits se répartissent sur l'ensemble des agrégats qui composent la délinquance générale.

A l'issue de cette assemblée, le comité restreint souhaite s'appuyer sur un diagnostic précis et actualisé pour mieux comprendre les causes de cette dégradation et apporter des réponses adaptées en matière de prévention de la délinquance et de tranquillité publique à la population et au territoire.

L'évolution des faits commis, la typologie du public et la pluralité des causes sociales, sanitaires, et environnementales, nous emmènent à nous mobiliser sur les nouvelles orientations à développer et sur les compétences/pratiques à croiser.

Compte tenu des expériences et du contexte actuel, l'élaboration d'une nouvelle stratégie trouve sa cohérence dans la conjugaison de différents paramètres à savoir les territoires d'interventions, la diversité des opérateurs et partenaires, et des actions à cibler par type de public.

Par ailleurs, cette étude va contribuer à renforcer les moyens dédiés à la politique de prévention de la délinquance et de la tranquillité publique répondant à l'orientation du Contrat de ville du Port: « garantir la tranquillité public ».

Pour cela, nous préconisons de travailler prioritairement sur le périmètre de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville sectorisé en couronne pour déterminer le territoire pertinent d'intervention face à chaque situation.

Pour ce projet le montant de la prestation est estimé à 20 000 € TTC. La répartition financière se présente de la manière suivante :

- Dotation Politique de la Ville : 14 746,54 €
- Commune : 5 253,45€

In fine, cette étude est l'un des éléments moteur dans notre démarche d'écriture de notre futur plan d'actions 2017-2020.